

allocation amiante trop perçu

Par danielle72, le 07/06/2011 à 11:14

bonjour, je percevais depuis 2006 une allocation amiante et j'ai demandé ma retraite pour juillet 2011 tout se déroulait parfaitement bien jusqu'au jour ou j'ai reçu un rappel de retraite cnracl de 3 ans 1/2 ce qui fait que j'ai trop perçu d'allocation amiante et je dois rembourser ça je le comprend bien mais on me dit a la carsat que le montant a rembourser serait plus élevé que ce que j'ai reçu comme rappel . pouvez vous me donner des explications sur ce problème merci d'avance